



**Hôpital
de
Crépy-en-Valois**

Tél. 03 44 59 11 19
Fax 03 44 59 45 07

www.ch-crepyenvalois.fr

Hôpital Saint-Lazare
16, rue Saint-Lazare
60800 Crépy-en-Valois

**Maison de Retraite
Etienn-Marie de La Hante**
3, mail Philippe d'Alsace
60800 Crépy-en-Valois

**Maison de Retraite
Les Primevères**
1, rue des Primevères
60800 Crépy-en-Valois

Point d'information du 18 mai 2021

Le Ministère de la Santé et des Solidarités a mis à jour le protocole applicable aux EHPAD à compter du mercredi 19 mai.

Cette instruction tient compte de l'évolution de la couverture vaccinale au sein de la population notamment pour les résidents de l'établissement et réaffirme les principes de liberté de individus.

Dans le détail, cette instruction apporte peu d'éléments nouveaux par rapport aux mesures déjà mises en place dans l'établissement.

Pour rappel, il est d'ores et déjà possible pour les résidents :

- D'effectuer des promenades dans les espaces extérieurs de l'établissement et d'y circuler librement, mais aussi à ses alentours.
- De recevoir des visites sur rendez-vous dans un espace dédié.
- De participer à des animations collectives.
- De prendre les repas en commun.

L'instruction introduit cependant quelques nouveautés :

- Possibilité pour le résident de recevoir ses visites en chambre.
- Possibilité de sortie en famille. Pour les résidents ayant reçu un schéma vaccinal complet, aucune mesure particulière ne sera prise au retour. Pour ceux n'ayant pas reçu un schéma vaccinal complet, la prise des repas en commun et la participation aux activités collectives seront suspendues pendant sept jours.

En ce qui concerne l'établissement, le principe du rendez-vous est maintenu conformément à la directive. Les résidents pourront recevoir à compter de ce jeudi 20 mai un visiteur (ou deux si membres du même foyer) entre 13h30 et 17h30 dans leur chambre.

En cas de visite comprenant plus de participants, il conviendra de demander lors de la prise de rendez-vous de réserver un salon.

Il est rappelé ici que la situation épidémique demeure fragile sur le territoire isarien et que la sécurité collective dépend aussi de l'observance de la responsabilité individuelle de chacun.

A votre arrivée, il vous sera demandé de remplir un questionnaire pour notamment vous identifier. Il ne vous est pas permis d'accéder aux espaces collectifs (salle à manger, animation, salons etc) à l'intérieur du bâtiment.

Le port du masque et le respect des gestes barrières demeurent la règle lors des interactions avec votre proche. Vous êtes par ailleurs invité à vous faire dépister avant une visite, la reporter éventuellement en cas de symptôme et, si vous y êtes éligible, à vous faire vacciner.

Les instructions données précisent qu'en cas d'apparition de cluster, c'est-à-dire de 3 cas détectés au sein de l'établissement, les assouplissements seront remis en cause.

Marie-Cécile DARMOIS
Directrice

Contact : s.morard@ch-crepyenvalois.fr

